



ASSEMBLEE GENERALE 2022 le 21/09/2023

Accueil et émargement de la liste de présence

Ouverture de l'assemblée générale

Liste des excusés :

Mme Michèle Fenoul, Mr Lapre Jérôme, Mme Leclerc, Mme Dessieux Annie, Mr Claudel André, Mr Giroux Daniel, Mme Français Michelle, Mme Stouls Renée, Mme Adam Christiane, le Sicotral, Mr Aubry Jean, Mr Vedrenne Serge, Mme Delon Simone, Mme Branchet Carole, Mme Theriot Annie, Mr Claude Pierre, Mr Lombard Michel, Mr et mme Mangin Thérèse et Jacques, Mr Poirot Michel, Mme Perrot Jeanine, Mme Champy Carole, Mr Simonin Jean, Mme Didelot Martine, Mr Roussel Alain et Mme Belloy Rolande, Mr ANTOINE Jean Marie et Mme Nicole RAGUÉ.

Le compte rendu annuel de l'Assemblée Générale 2021 a été envoyé pour en éviter la lecture ce soir : Vote pour adoption : Adoption du compte rendu de l'assemblée générale à l'unanimité.

Le président propose son rapport moral, Philippe explique les nouvelles mesures prises par la direction du travail sur l'Association Intermédiaire : le pass de Beta inclusion avec les restrictions de 2 ans pour les salariés. Il parle également du portage de repas car la communauté de communes avait envisagé de confier à l'atelier la livraison de toutes les cantines scolaires, ils y ont renoncé. Le coût de ces changements étaient trop élevés, en effet il fallait que l'atelier achète un nouveau véhicule plus gros pour créer une 3^{ème} tournée soit plus de livreurs et plus de frais. Concernant l'évolution du projet de rénovation de la maison d'à côté, tout va bien, cela avance bien et on s'est aperçu en démolissant que c'était un ancien magasin, Philippe en profitera pour recréer la vitrine afin de mettre en avant le savoir-faire des artisans accueillis.

Présentation des activités 2022 sur Power point

L'association intermédiaire : En 2022, Ce sont 18 554 heures de travail soit 11,55 ETP (Equivalent Temps Plein) qui ont été réalisées, la tendance continue d'être à la baisse. Comme tous les ans, le dialogue de gestion avec la DDETSPP est venu validé le travail effectué, les résultats sont satisfaisants. On constate néanmoins que d'année en année la demande en documents de toutes sortes s'est accrue : cette année pour obtenir le renouvellement d'un agrément il fallait fournir un prévisionnel sur 5 ans, alors que tout le monde admet que cela ne peut pas être concret.

Le recrutement des salariés en insertion est aussi difficile que sur le marché du travail classique, de ce fait nous continuons à perdre des clients. Aujourd'hui de plus en plus de salariés en insertion choisissent les clients, en refusent d'autres même si la fin du mois est précaire : le temps n'est plus à : « travaillons plus pour gagner plus ». D'autre part la DDTESPP a mis en place un nouveau site « Beta inclusion » ce site permet aux prescripteurs tel que pôle emploi ou les jeunes prêt à bosser... d'inscrire les demandeurs d'emploi qui remplissent les conditions de l'insertion : chômage de longue durée + zone d'habitation + mobilité et/ou handicap et/ou Ensuite seulement nous pouvons les embaucher avec un pass valable 2 ans uniquement. Toutes ces obligations supplémentaires ne font que rajouter des difficultés au recrutement déjà compliqué avant. En fait, l'état impose les mêmes obligations (formations, accompagnement social, résultats...) aux associations intermédiaires qu'aux chantiers d'insertion sans tenir compte du montant des subventions qui n'ont rien à voir une AI touche moins d'1€ par heure de travail réalisé alors qu'un chantier est rémunéré par personne au mois sur la base de 20 ou 24h par semaine.

Pourtant et malgré les moyens mis en œuvre on constate que les salariés en insertion ne rejoignent que très peu le marché classique du travail, ils préfèrent faire 2 ans d'insertion 2 ans de chômage et re-postuler en insertion. Cela devient un mode de vie qui reste précaire mais dont se contente une partie de la population

De plus, à Darney les demandeurs d'emploi sont de plus en plus sans permis ou sans moyen de locomotion il est par conséquent difficile de les faire embaucher, on rencontre également de plus en plus de demandeurs qui cherchent tous les moyens pour refuser nos offres, ce qui ne nous simplifie pas la tâche.

Nous sommes écartelés entre des clients de plus en plus exigeants car le prix de l'heure de travail augmente, des administrations qui nous demandent de plus en plus de résultats, de documents, d'agréments et des salariés peu motivés et qui ne comprennent pas pourquoi le client râle quand ils ne sont pas assez productifs.

Il faut aussi lutter contre les salariés et/ou des clients qui proposent des heures supplémentaires au noir.

Tout devient très compliqué, et il naît de plus en plus de structures d'insertion de toutes sortes : ETTI, ACI, EI....

Carole Thiébaut intervient pour dire qu'un projet de mise à disposition de voiture sans permis est en étude sur le territoire, ce qui devrait faciliter les embauches.

Le portage : Le portage de repas est un service complexe, le nombre de bénéficiaires n'étant jamais le même, les villages desservis non plus, les coûts toujours plus élevés : essence, véhicules, réparations, salaires,...

Ce service à la population reste indispensable tout en étant précaire au niveau de l'équilibre des coûts et du maintien des salariés dans la régularité 6 jours sur 7. Malgré tout ça on constate une certaine stabilité dans le nombre de repas servis par an.

Vote pour adoption : Adoption du rapport moral et du rapport d'activité à l'unanimité.

Les comptes et le rapport financier : Christian Poupin explique le rapport du commissaire aux comptes, tout va bien l'atelier se maintient, il apparaît une trésorerie importante mais qui

cependant ne couvrirait pas une année de salaire rappelle Christian. Il explique le bilan qui est sain, il pourra supporter les travaux commencés et à venir.

Vote pour adoption : Adoption des comptes et rapport financier 2022

Renouvellement des membres du tiers sortant :

Sont sortants : Daniel Audinot, Jean Claude Didelot et Nicole Ragué

Ils se représentent tous les trois et sont réélus à l'unanimité moins une voix.

On passe au vote annuel, c'est Bernadette Boyé qui prend la parole pour demander qui se présente à la place de président se présente Philippe Robert réélu à l'unanimité moins une voix.

Votes des vices Présidents André Christophe et Jean Marc Bousbacher réélus à l'unanimité moins une voix.

Vote du trésorier : Christian Poupin réélu à l'unanimité moins une voix.

Vote de la secrétaire : Nicole Delaville réélue à l'unanimité moins une voix.

Le président parle à présent des projets et des débuts de réalisation sur 2023 à grand renfort de photos sur l'écran, il explique l'installation d'une tapissière c'est le début, les travaux pour leur réaliser un atelier à la lace des garages en bas ainsi qu'une vitrine à coté et de deux petits appartements meublés pour le dépannage des artisans.

Il est 23h, l'assemblée générale est close. Le président propose à l'assemblée une collation.